

Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **30 (1885)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La marine anglaise, par A. Garçon. — Un vol. in-32 de la Petite Bibliothèque de l'Armée française. Prix : 0 fr. 35 ; 0 fr. 60 relié. Paris, chez Henri-Charles Lavauzelle, éditeur.

Le petit livre : *l'Armée anglaise*, qui a eu tant de succès, a son complément dans celui-ci.

L'Angleterre et la Russie se mesurent de l'œil, remettant à l'avenir une guerre inévitable. Le principal facteur de la puissance britannique est indispensable à connaître.

Etats-majors, cadres inférieurs, services secondaires, matériel, armement, torpilles et mitrailleuses, M. Garçon n'a rien oublié. La composition de la flotte anglaise actuelle s'y trouve en détail, et même elle est comparée aux marines étrangères.



NOUVELLES ET CHRONIQUE

Par arrêté du Conseil fédéral du 6 novembre courant et circulaire du département du 7, les militaires ci-après sont libérés du service ou transférés dans la landwehr à partir du 31 décembre prochain :

I. Libération du service.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL. Lieutenant-colonel Georges Thormann, Berne, et de la *section des chemins de fer*, lieutenant-colonel Gaspard Arbenz, Zurich ; majors Jean Meyer, Lausanne ; Henri Hidber, St-Gall.

INFANTERIE. Colonels Samuel Bachofen, Bâle ; Emile Bonnard, Lausanne ; Rodolphe von Erlach, Munsingen ; Emile Bärlocher, St-Gall ; lieutenants-colonels Cosmus Jenny, Ennenda ; François Viquerat, Lausanne ; Albert Yersin, Berne.

CAVALERIE. Major Victor Tschann, Berne ; capitaines Michel Hoesli, Zurich ; Adolphe Brodbeck, Liestal ; Giov. Bonzanigo, Bellinzona ; Jean Alexander, Fideris ; Ferd. Dupasquier, Neuchâtel ; Charles Vischer, Bâle ; P.-A. Melly, Vivy près Guin ; premier lieutenant Léon Glatz, St-Imier.

ARTILLERIE. Lieutenant-colonel Rodolphe Frey, Bâle ; majors Rodolphe Nicollier, Vevey ; Henri de Constant, Lausanne ; capitaines Emile Tièche, Reconvillier ; Robert Meyer, Hérissau ; lieutenant Auguste Mounoud, Montreux.

GÉNIE. Capitaine Guillaume Bachofen, Bâle ; 1^{ers} lieutenants Gustave Cuénod, Berne ; Salomon Pestalozzi, Zurich ; Henri Reutlinger, Oberstrass ; Albert Frey, Baden ; Théophile Usteri, Zurich ; Théodore Furrer, Winterthour ; lieutenant François Délimoges, Genève.

TROUPES SANITAIRES. *Médecins*. Capitaines Pierre Pozzi, Poschiavo ; Adolphe Weibel, Königsfelden ; François Lusser, Altorf ; Emile Dupont, Lausanne ; Joseph Stupnicky, Berthoud ; Pierre Schupbach, Oberdiessbach ; Gottl. Gruber, Chaux-de-Fonds ; François Riedi, Ilanz ; Bernard Giesker, Riesbach ; Adolphe Muller, Su-

miswald; Arnold Ott, Lucerne; Adolphe Grubenmann, Saint-Gall; Albert Bider, Bâle; Auguste Garin, Yverdon; Frédéric Buhler, Lucerne; Raymond Hauser, Näfels; Camille Redard, Genève; Dominique Maggi, Mendrisio; L.-Henri Colladon, Genève; Albert Hugelshofer, Bâle; Giuseppe Pongelli, Rivera; Théodore Challand, asile de Cery; Giac. Spinelli, Sagno; 1^{er} lieutenant Gabriel Durst, Bözen; lieutenant Auguste Freuler, Gersau.

Vétérinaires. 1^{er} lieutenant Bendicht v. Dänikon, Kestenholz; lieutenant Hermann Frey, Weiningen.

TROUPES D'ADMINISTRATION. Capitaines François Schmid, Altorf; Charles Sulzberger, Frauenfeld; Aug. Burkhardt, Bâle; Charles Ott, Winterthour; Louis Deluz, Romanel; Godefroi Kindler, Berne; Léopold Moser, Hitzkirch; Charles Reichlin, Schwytz; Séverin Motta, Altorf; Paul Troxler, Munster; Auguste Meylan, Berne; Emile Schalch, Schaffhouse; Auguste Hirt, Soleure; Jules Carey, Genève; Emile Altherr, Speicher; 1^{ers} lieutenants Henri Ziegler, Elgg; Charles Strikler, Zurich; Em. Bauler, Neuchâtel.

JUSTICE MILITAIRE. Capitaine Henri de Cocatrix, St-Maurice.

SECRETARIAT D'ÉTAT-MAJOR. Adjudants-sous-officiers Christian Gasser, Thoune; Robert La Roche, Bâle; Jean Lehmann, Ober-Entfelden.

II. Transferts en landwehr.

CAVALERIE. Capitaine Alex. de Budé, St-Légier, à la compagnie de guides 4 L.

ARTILLERIE. Capitaines Jean Walther, Schermenmuhle près Berne; Frédéric Grob, Degersheim; Emile Rusca, Locarno.

GÉNIE. Capitaines Frédéric Gerster, Berne, au régiment d'infanterie 12 L.; Hans Ziegler, Zurich, à la compagnie de sapeurs 6 L.; 1^{ers} lieutenants Charles Hunerwadel, Lenzburg, à la compagnie de sapeurs 5 L.; Alex. Sulzer, Saint-Gall, à la compagnie de sapeurs 7 L.; Hans Studer, Berne, à la compagnie de sapeurs 3 L.

TROUPES SANITAIRES, Médecins. Capitaines Frédéric Waldvogel, Benken (Zurich); Othon Porta, Schuls; Meinrad Gyr, Einsiedeln; Robert Ganz, Wädensweil; Henri Jeanneret, St-Blaise; Henri Keller, Cœrlikon; Oswald Heer, Lausanne; Rodolphe Cœri, Bâle; Rodolphe Gerster, Weinstegen; Edouard Wunderli, Wetzikon; Jb. Allemann, Zweisimmen; Léonard Juvalta, Zuz; Nicolas Luthold, Auw; Victor Mercanton, Lausanne; Charles David, Versoix; John Murisier, La Sarraz; Robert Binswarger, Kreuzlingen; Georges Reinert, Soleure; Burkhard Nietlisbach, Muri; Edouard Staffelbach, Buron; Robert Studer, Berne; Simon Maritz, Ruthi (St-Gall); Joseph Pasquier, Cully.

Pharmaciens. 1^{ers} lieutenants Adolphe Wartenweiler, St-Gall; Charles Dupertuis, Rolle; Charles Peter, Aubonne; Hans Schulthess, Zurich.

Vétérinaires. Capitaines Hans Probst, Koppingen, à l'escadron 10 L.; Auguste Stuky, Pfäffikon, à la colonne de parc 6 L.; Albert Weber, Uster, à l'escadron 17 L.; 1^{ers} lieutenants Joseph Hubscher, Hochdorf, à la colonne de parc 4 L.; Adolphe Strebel, Tour-de-

Trème, à la colonne de parc 2 L.; Antoine Gingni, Locarno, à la colonne de parc 8 L.; Frédéric Hofmann, Langnau (Berne), à disposition; Jean Streit, Zimmerwald, à disposition; Albert Pfister, Kriegstetten, au bataillon du train IV, 3 L.

TROUPES D'ADMINISTRATION. Capitaines Edouard Henny, Lausanne, au régiment d'infanterie 2 L.; Rodolphe Sigrist, Lucerne, au bataillon de fusiliers 37 L.; Joseph Hofstetter, Lucerne, au bataillon de carabiniers 4 L.; Hans Biehly, Berne, au bataillon de fusiliers 59 L.; Jean Schmid, Coire, au régiment d'infanterie 30 L.; David Lehner, Baden, au bataillon de fusiliers 64 L.; Ernest Zellwegger, St-Gall, au bataillon de fusiliers 77 L.; Godefroi Kudi, Thoune, à disposition L.; Arnold Munch, Genève, au bataillon de fusiliers 13 L.; Gustave Rapin, Lausanne, bataillon de fusiliers 4 L.; 1^{ers} lieutenants Joseph Dumont, Estavayer, au bataillon de fusiliers 19 L.; Samuel Saugy, Genève, au bataillon de fusiliers 10 L.; Guillaume Fröhlich, Winterthour, au bataillon de fusiliers 62 L.; Chr. Möscherberger, Laufon, au bataillon de fusiliers 31 L.; Henri Pletscher, Zofingue, au bataillon de fusiliers 33 L.; Numa Châtelain, Chaux-de-Fonds, compagnie d'administration 2 L.; César Schöller, Zurich, au bataillon du génie 7 L.

III. Changements de commandement. Transferts.

Capitaines Næf, Henri, Lausanne (de l'état-major général), à disposition; Adolphe Steinmann, Cologne (section des chemins de fer), état-major de l'armée.

INFANTERIE. Colonels Charles Fonjallaz, Cully, à disposition; Théodore de Vallière, Aigle, à disposition dans l'artillerie; Jos. de Cocatrix, St-Maurice, à la brigade d'infanterie II L.; lieutenant-colonel Jb. Inhelder, Ebnet, à disposition; lieutenant François von Arx, Soleure, état-major de l'armée.

CAVALERIE. Major Julien Lak, Soleure, à disposition.

GÉNIE. Major Hans de Muralt, Zurich, à disposition.

— Le Conseil fédéral a publié un règlement pour les transports militaires par chemin de fer et bateaux à vapeur, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain. C'est un règlement d'exécution des articles 24 et 25 de la loi sur les chemins de fer, ainsi que des articles 206 et suivants de la loi sur l'organisation militaire.

Soleure. — Aux divers projets de voies ferrées recommandés par notre n° de juillet 1885 comme pouvant être beaucoup plus utiles à la Suisse et à la mobilisation de l'armée que les ruineuses fortifications projetées sur la frontière du Jura, il convient d'ajouter au premier rang le projet, actuellement discuté à Soleure, d'une voie ferrée qui, de Soleure, traverserait le Weissenstein pour se souder au réseau du Jura-Berne à Moutier.

Jusqu'ici on évaluait l'entreprise à huit millions de francs environ. C'était beaucoup. Mais voici que M. Riggenschach, le constructeur éminent de la ligne Territet-Glion, vient d'élaborer un projet qui réduit de moitié la dépense. La voie aurait une pente maximum 8 % et entrerait en tunnel à Oberdorf. Le trajet Soleure Moutier serait

d'une heure environ. La voie serait construite à crémaillère partout où la pente dépasserait le 3 % ; les locomotives seraient construites de façon à pouvoir circuler sur toute la longueur du trajet.

Les études sont en cours pour examiner la possibilité de constituer une entreprise financière sur ces bases.

Neuchâtel. — Ont été nommés au grade de lieutenant :

A. *Fusiliers* : Henri Wolfrath, caporal, Neuchâtel ; H.-Edouard Courvoisier, id., Chaux-de-Fonds ; Ernest Guyot, id., Boudevilliers ; Arnold Brauen, id., Neuchâtel ; Adolphe Charles, id., Genève ; Jules Schneider, id., Couvet ; Albert Corthésy, id., Ponts ; Otto Schmid, id., Neuchâtel ; Louis Amiet, id., Chaux-de-Fonds ; Philippe de Pury, id., Neuchâtel.

B. *Carabiniers* : Louis Monnier, sergent, Dombresson ; Fritz Montandon, id., Ponts ; Emile Furrer, caporal, Neuchâtel.

Vaud. — En date du 3 courant, le comité de la Société des armes spéciales convoque la Société par la circulaire ci-après :

Monsieur et cher camarade. — La Société vaudoise des armes spéciales est convoquée en assemblée annuelle pour le samedi 5 décembre prochain, à 1 1/2 heure de l'après-midi, à l'Abbaye de l'Arc, à Lausanne.

Ordre du jour : 1. Inscription de nouveaux membres ; — 2. Rapport du comité sur l'état des finances ; — 3. Nomination de la commission de vérification des comptes et, éventuellement, rapport de cette commission ; — 4. Rapport du comité sur la bibliothèque ; — 5. Fixation de la contribution annuelle ; — 6. Exposé sur les manœuvres de la III^e et de la V^e division, par MM. les colonels-divisionnaires Lecomte et Ceresole ; — 7. Exposé de M. le major du génie Pfund sur les torpilles terrestres ; — 8. Exposé de M. le colonel de Vallière sur le canon du colonel de Bange ; — 9. Communications diverses du comité ; — 10. Propositions individuelles.

A 5 1/2 heures : Dîner.

N. B. Sont de droit membres de la Société vaudoise des armes spéciales les commandants des corps de troupes combinés (art. 56 de la loi sur l'organisation militaire), les officiers de l'état-major général ceux du génie et ceux de l'artillerie qui demandent à en faire partie (art. 1^{er} du règlement de la Société).

Le président : P. CERESOLE, colonel-divisionnaire. — *Le secrétaire* : C. MELLEY, capitaine d'artillerie.

— La *Revue* donne les renseignements ci-après sur la décoration de la caserne de la Pontaise :

« A moins d'événement imprévu, la décoration sera complètement terminée pour l'entrée des recrues en 1886. Voici quelques détails sur le projet en cours d'exécution.

« La décoration comprend essentiellement des inscriptions murales qui peuvent se ranger sous trois catégories. Les unes relatent des faits marquants de l'histoire militaire de la Suisse ; d'autres énoncent certains principes fondamentaux de l'art de la guerre pouvant servir à l'instruction du soldat, du sous-officier et de l'officier ; d'autres enfin sont la reproduction de couplets patriotiques et militaires. Ces inscriptions peintes à la détrempe, couvriront les murs

des vestibules, des cantines et des corridors ; des trophées d'armes et de drapeaux compléteront la décoration. Dans le vestibule principal, deux pièces de canon, données par l'Etat et provenant de l'ancien matériel des cadets de Lausanne.

« Les frais seront couverts en partie par la société des officiers, qui a pris l'initiative de la décoration de la caserne et qui exécute les travaux, et en partie par des subsides des cantons qui fournissent des troupes à la 1^{re} division d'armée. Le gouvernement du Valais a déjà envoyé sa quote-part. Indépendamment d'une contribution financière, l'Etat de Vaud fournit les armes nécessaires aux trophées. Le département militaire fédéral a également encouragé par un subside l'initiative prise par la société des officiers. »

Turquie. — Le pronunciamiento du prince Battenberg pour l'union de la Roumélie à la Bulgarie, comme jadis celle des Principautés danubiennes, vient d'amener la guerre, non contre les Turcs, mais contre les Serbes, désireux d'étendre leurs frontières à tout prix.

Le 14 novembre ils ont envahi le territoire bulgare sur trois points à la fois :

A droite par la division de Morava sous le colonel Sopalewitch par Trin contre Bresnick et Sofia ;

Au centre sous le roi Milan et le général Miloukine le gros de l'armée, dite du Danube, par Pirot et Czaribrod contre Dragoman, Slivnitza et Sofia ; avec la division de Choumadia, colonel Beniki, en flanqueurs de droite ;

A gauche la division du Timok sous le général Leschianine, de Koula sur Widdin.

Les Bulgares, pris un peu au dépourvu par cette agression des amis Serbes, au lieu de l'appui qu'ils en avaient d'abord espéré contre l'ennemi traditionnel de Constantinople, ont été partout battus sur la frontière, du 14 au 18 novembre. Aux dernières nouvelles ils étaient parvenus à se concentrer vers Slivnitza, où l'on s'attend à une bataille décisive.

Pour le moment, les Turcs se bornent à l'expectative, ainsi que les Autrichiens et les Russes, tous prêts d'ailleurs, assure-t-on, à intervenir militairement au moment opportun.

Etats-Unis. — La Société des frères d'armes allemands du Wisconsin (Verein Deutscher Waffengenossen) vient de conférer à l'éminente présidente de la Croix-Rouge américaine Miss Clara Barton, à l'occasion de sa rentrée aux Etats-Unis après sa mission à Genève et en Allemagne, un diplôme d'honneur sur parchemin doré avec une inscription rappelant ses hauts services pendant la guerre franco-allemande de 1870-71. Le *Dansville Advertiser* publie les lettres très touchantes échangées à cette occasion ; Miss Barton y dit entr'autres que ce diplôme aura la place d'honneur dans sa bibliothèque, à côté de la Croix de Fer que l'empereur Guillaume a daigné lui décerner.

